

BTS

COMPTABILITÉ ET GESTION

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS est un technicien supérieur comptable. Il peut travailler dans un cabinet comptable, au sein du service comptabilité d'une entreprise, dans une banque, une société d'assurances ou une administration.

Son activité consiste à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales ou financières et à établir les documents correspondants. Il analyse également les informations dont il dispose pour préparer les décisions de gestion. Il connaît le matériel et les logiciels spécialisés ; il est capable de participer aux projets informatiques de son service.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Travail en équipe.
- Capacités d'organisation et d'autonomie.
- Compétences en matière de communication écrite et orale.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant.e de gestion en PME.
- Comptable.
- Contrôleur de gestion.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un bac.
- Être âgé.e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.e.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 2 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1370h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35521

Date d'enregistrement de la certification : 19/03/2021



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Audouin Dubreuil
17400 ST JEAN D'ANGELY - 05 46 33 38 00
Contact : Christophe Palligen et Olivier Faucher.

POURSUITE D'ÉTUDES

- DCG (2 ans, lycée DAUTET, la Rochelle).
- Classe préparatoire.
- Université.
- Écoles spécialisée ou de commerce.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7616€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 47,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 53,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

